

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 4 février à 18h00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Culturelle de Plounévez-Quintin, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra le Nouvel.

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| Nombre de membres : 40 | |
| Nombre de votants | |
| Présents | Procuration |
| 37 | 3 |

| |
|-------------------------------|
| Date de la convocation |
| 28 janvier 2021 |

| |
|-----------------------------------------------------------------------|
| Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le |
|-----------------------------------------------------------------------|

| |
|--------------------------|
| et publication le |
|--------------------------|

PRESENTS Sandra le Nouvel – Raoul Riou – Eléonore Kogler – Fabienne Perrot – Thierry Troël – Evelyne Minier - Alain Cupcic – Sylvie Steunou– Marie Claude Le Tanno-Guégan - Marjorie Bert – Evelyne Aslanoff – Rollande le Borgne – Guy le Foll –Bou-Anich Martine –Bernard Rohou – Coëtmeur Vincent – Corgniec Magalie – Alain Guéguen – Bernadette le Boëdec – Rémy le Vot – Guillaume Robic – Nolwenn Burlot –Catherine Boudiaf – Guy Lagadec - Daniel Le Caër – Jean-Yves Philippe – Georges Galardon – Jacques Troël – Claude Bernard - Fabrice Even – Eric Bréhin - Jérôme Lejard – Gaël Pédron – Christophe Jagu – Thomas Quéré – Rachelle Gautho

Madame Julie Cloarec donne procuration à M. Christophe Jagu
Madame Delphine Cochenec donne procuration à M. Gaël Pédron
Monsieur Raymond Géléoc donne procuration à Monsieur Guillaume Robic

Abattoir intercommunal

Autorisation de dépôt d'une demande de DETR pour la réalisation d'investissements relatifs à la transition énergétique et à l'amélioration de l'accès aux services de proximité.

La Présidente rappelle au Conseil Communauté que la CCKB est propriétaire d'un abattoir sur la commune de Rostrenen, géré actuellement dans le cadre d'une délégation de service public par une Société Coopération d'Intérêt Collectif (S.C.I.C.) dénommée « abattoir de Rostrenen » et composée d'usagers (éleveurs et particuliers) et de bouchers, professionnels de la viande. La Présidente précise l'importance de cet outil pour la dynamique locale qui s'intègre dans un cœur de ville et qui contribue à son attractivité tout en constituant un service de proximité pour les particuliers et les professionnels.

Dans le cadre de la politique patrimoniale et de l'engagement de la CCKB en faveur de la transition énergétique, il est donc proposé d'inscrire la modernisation indispensable de l'abattoir dans une démarche reflétant cette préoccupation.

A titre d'illustration, un financement a été accordé pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de l'abattoir (crédits ITI FEDER du Pays COB).

De même, une nouvelle série de travaux va pouvoir s'inscrire dans les objectifs de soutien à la transition énergétique de la DETR (production de froid, réhabilitation des anciennes chambres froides) mais également dans son objectif de maintien d'un service de proximité dans un tissu de ville rurale nouvellement labellisée Petite Ville de Demain, dont il contribue à la dynamique (amélioration de l'accès aux bâtiments publics).

Ces investissements, suite à la sollicitation de plusieurs devis ou la réalisation de premières estimations, sont détaillés comme suit :

| Poste de dépense | Montant de dépense HT | Taux et montant d'intervention DETR sollicité | Financement communautaire | CEE* récupérable |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------|------------------|
| Production et distribution du froid | 195 808 € | 30% 58 742 € | | x |
| Réhabilitation d'anciennes chambres froides | 16 572 € | 30% 4 971 € | | x |
| Amélioration de la performance énergétique du système de gestion des eaux usées | 114 000 € | 30% 34 200 € | | x |
| Amélioration de l'accès aux bâtiments publics | 4 408 € 2 200 € 300 € 6 908 € | 40% 2 072 € | | |
| TOTAL | 333 288 € | 99 985 € | 233 303 € | |

**certificat d'économie d'énergie*

La Présidente propose la sollicitation d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) auprès de l'Etat par la constitution et le dépôt d'un dossier de demande auprès de la Sous-Préfecture d'arrondissement de Guingamp, dont la date limite de dépôt est fixée au 8 février 2021.

La commission *ad hoc*, réunie le 21 janvier 2021, a émis un avis favorable à l'intégration de cet équipement dans ses prérogatives et au dépôt d'un dossier de demande de DETR auprès de l'Etat pour lequel un cofinancement au taux maximum est sollicité.

*Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire,
A l'unanimité des votants*

Décide :

- *d'intégrer le dossier de l'abattoir de Rostrenen à la commission « Economie – Développement du Territoire de la CCKB » ;*
- *d'autoriser la Présidente à déposer un dossier de demande d'aide au titre de la DETR pour ce projet d'investissements sollicitant un co-financement au taux maximum estimé à 99 985 € pour un investissement prévisionnel de 333 288 euros hors taxe ;*
- *d'autoriser la Présidente à signer tout acte ou document nécessaires dans ce cadre.*

La Présidente de la CCKB,
Sandra LE NOUVEL

